

Intégrer pour mieux surveiller les journalistes de guerre

Aimé-Jules BIZIMANA

Professeur
Département des sciences
sociales
Université du Québec
en Outaouais
aimé-jules.bizimana@uqo.ca

Quand le Pentagone a officiellement annoncé que des centaines de journalistes allaient être accrédités pour couvrir la guerre en Irak contre Saddam Hussein au début de l'année 2003, les médias américains ont été enthousiasmés par une opportunité de rompre avec le système contraignant des *pools* journalistiques instaurés au lendemain de la guerre du Vietnam¹. Cependant, plusieurs médias et observateurs ont exprimé des doutes quant à la réelle portée de la nouvelle politique d'*embedding*, certains mettant en garde, entre autres, contre une trop grande proximité avec l'armée.

Dans la problématique des relations armée-médias, l'accès des journalistes au théâtre des opérations militaires a toujours été un enjeu épineux. L'expérience américaine, à cet égard, remonte aux correspondants de guerre de la guerre de Sécession (1861-1865) qui ont été confrontés aux premières mesures de contrôle de l'accès journalistique dans la zone opérationnelle et de l'usage de la technologie, en l'occurrence le télégraphe naissant. Par la suite, les deux guerres mondiales et la guerre de Corée ont été l'occasion d'affiner les méthodes de contrôle du journalisme de guerre à travers une formule d'accréditation basée sur une censure militaire préalable. Largement couverte par les médias américains, la guerre du Vietnam a été marquée par un accès journalistique plus ouvert, mais cette marge de manœuvre, qui permettra de contredire parfois la version officielle et de diffuser

des images frappantes, va par la suite échauder l'armée américaine. De l'intervention de Grenade (1983) à la guerre en Afghanistan (2001) en passant par la guerre du Golfe (1991), le cas vietnamien servira d'épouvantail justificatif pour tenir à distance les journalistes.

La guerre en Irak a mobilisé un total de 775 journalistes intégrés (*embedded*), ce qui constitue la plus grande accréditation journalistique pour le début d'une opération militaire². Ce conflit a suscité un immense débat sur la place et le rôle des médias et sur les nouvelles formes de contrôle exercé par les autorités³. Notre étude⁴ s'est penchée sur le fonctionnement du programme *embedding* en termes de dispositif de surveillance des journalistes. La problématique des relations armée-médias et des dispositifs afférents peut certainement bénéficier de l'apport des études sur la surveillance. Nous avançons ici l'hypothèse que le dispositif *embedding* est basé sur un appareil de gestion médiatique qui comporte les caractéristiques à la fois d'une technologie disciplinaire⁵ et d'une technologie de contrôle.

Tout au long de cet article, nous référerons à la définition générale suivante : « *L'embedding est le processus d'intégration des journalistes dans des unités militaires en vue de couvrir les opérations de l'armée durant une période donnée.* » On retrouve aussi différentes dénominations comme l'incorporation, l'embarquement, l'incrustation ou encore l'insertion. Pour des raisons de commodité, nous utiliserons les termes *intégration*⁶ et journaliste *intégré* pour qualifier l'*embedding* et le journaliste *embedded*. Instauré par le Pentagone au début de la guerre en Irak en 2003, le programme *embedding* a été par la suite adopté avec des variantes par les armées britannique et australienne en Irak ainsi que par les armées canadienne, hollandaise, française et belge en Afghanistan.

Dans les recherches consacrées aux relations armée-médias, la notion de dispositif est souvent mobilisée. Cependant, on en propose rarement une définition précise et opérationnalisable. On réfère souvent aux vocables « dispositif de communication », « dispositif médiatique » ou « dispositif journalistique ». L'analyse du processus d'intégration journalistique durant la guerre en Irak que nous proposons explore cette notion et la situe dans un cadre conceptuel où elle est jumelée à d'autres concepts comme ceux de discipline, panoptique et contrôle. Les dispositifs disciplinaire et panoptique, deux mécanismes de surveillance étudiés par Michel Foucault (1975), ont retenu notre attention.

Cette contribution s'inspire donc d'une théorisation axée sur la surveillance qui est peu utilisée pour l'analyse du contrôle de l'information et des médias en situation de guerre. Pour interroger les procédés de surveillance opérant dans le programme d'intégration mis en place par le Pentagone en Irak, nous mobilisons un cadre conceptuel

à la confluence de la « société disciplinaire » (Foucault, 1975) et de la « société de contrôle » (Deleuze, 2003).

Dans l'immense littérature générée par la couverture médiatique de la guerre en Irak, Fuchs (2005) est l'un des rares auteurs à avoir brièvement référé à ce cadre conceptuel. Il a lié le passage d'une stratégie de répression à une stratégie d'intégration en ce qui a trait au traitement des médias en temps de guerre à un cadre idéologique plus large qui traduit l'évolution des sociétés disciplinaires vers les sociétés de contrôle (Fuchs, 2005, p. 198-199). Pour cet auteur, l'*embedding* comme stratégie intégrative offre une flexibilité tout en produisant une identité commune entre les médias et les stratégies politiques (*ibid.*, p. 199). Sans emprunter ce cadre conceptuel, d'autres chercheurs ont aussi expliqué le passage d'une stratégie répressive liée à la censure à une stratégie de communication séductrice (Arboit & Mathien, 2006 ; Charron & Mercier, 2004).

Le concept de dispositif

À quoi réfère-t-on quand on recourt à la notion de dispositif ? Pour appréhender la problématique des relations armée-médias, il n'est pas inutile de clarifier le statut conceptuel du terme dispositif. Nous n'allons pas ici rapporter les nombreuses contributions sur la notion de dispositif⁷, mais nous nous référerons directement à l'approche foucauldienne.

À la fin de *Surveiller et punir*, ouvrage dans lequel le terme dispositif est abondamment utilisé, Foucault (1975, p. 314) qualifie la cité carcérale de « *réseau multiple d'éléments divers – murs, espace, institution, règles, discours [...]* ». Cette proposition est en fait annonciatrice d'une définition que l'auteur livrera plus tard. Dans un entretien daté de 1977, Foucault définit le dispositif comme « *un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments* » (Foucault, 2001b, p. 299).

L'hétérogénéité du dispositif foucauldien est donc fondée sur la dichotomie fondamentale entre les éléments discursifs d'une part et les éléments non discursifs d'autre part. Gilles Deleuze (2003, 1986) a expliqué cette dualité en termes de forme de contenu (ce qui est visible) et de forme d'expression (ce qui est énonçable). Les deux instances étant

traversées à tout instant par des rapports de force. Différents types de dispositifs fonctionnent par ailleurs sur la base d'un certain nombre de principes, comme nous allons le voir dans les points suivants.

Le dispositif disciplinaire

Dans *Surveiller et Punir* (1975), Michel Foucault a étudié la « société disciplinaire » qui s'est diffusée dans la société occidentale tout au long des 17^e et 18^e siècles. La discipline est un art de la répartition qui fonctionne selon un certain nombre de techniques. Premièrement, elle exige la *clôture*⁸, un espace fermé caractéristique des collèges, des casernes et des usines du 18^e siècle. Deuxièmement, la discipline opère par *quadrillage* en vue de maîtriser des ensembles fuyants d'individus : « Il s'agit d'établir les présences et les absences, de savoir où et comment retrouver les individus, d'instaurer les communications utiles, d'interrompre les autres, de pouvoir à chaque instant surveiller la conduite de chacun, l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités ou les mérites » (*ibid.*, p. 145).

Avec le troisième principe des *emplacements fonctionnels*, la discipline organise un espace de surveillance utile : « Des places déterminées se définissent pour répondre non seulement à la nécessité de surveiller, de rompre les communications dangereuses, mais aussi de créer un espace utile » (*ibid.*). Elle fonctionne, entre autres, par classement et enregistrement des individus. Enfin, le *rang* détermine la place de chacun. Ici, la discipline « individualise les corps par une localisation qui ne les implante pas, mais les distribue et les fait circuler dans un réseau de relations » (*ibid.*, p. 147). Foucault a décrit une technologie de surveillance complexe qui fait fonctionner un régime de contrôle basé sur le filtrage et la maîtrise de la circulation et des conduites. La mise en ordre des individus s'accompagne de leur mise en archives⁹. La discipline est un rapport de pouvoir-savoir.

Le dispositif panoptique

Le juriste et philosophe utilitariste anglais et auteur du *Panopticon*, Jeremy Bentham, a inspiré Michel Foucault par sa conceptualisation d'un dispositif panoptique basé sur une figure architecturale où une tour centrale de surveillance domine le centre tandis que des cellules des prisonniers occupent la périphérie. Dans ce bâtiment, Bentham dit que l'avantage essentiel est la « faculté de voir d'un coup d'œil tout ce qui s'y passe » (Bentham, 1977, p. 8).

Dans le prolongement du dispositif disciplinaire, le panoptique est un principe de visibilité. Les détenus sont soumis à un champ de

lumière qui les expose à une visibilité permanente de la tour centrale. « *Le Panoptique est une machine à dissocier le couple voir-être vu : dans l'anneau périphérique, on est totalement vu, sans jamais voir ; dans la tour centrale, on voit tout, sans être jamais vu* » (Foucault, 1975, p. 203). Ce principe optique est doublé d'un principe de pouvoir à la fois « *visible et invérifiable* » (*ibid.*). Le dispositif panoptique induit un état de surveillance permanent, observable quand il se rend visible et perceptible quand il est imperméable à la vue. De manière générale, le panoptisme traduit un contrôle reposant sur un regard centralisé et un mécanisme donnant jeu aux relations de pouvoir. On rappellera ici que chez Foucault, le pouvoir n'est pas pensé en termes d'attribut ni de propriété que l'on détient, mais en termes de relations de pouvoir, de rapports de force (Foucault, 2001c ; 2001d ; 2001e ; 1997 ; 1976 ; Dreyfus & Rabinow, 1984).

Le dispositif de contrôle

Le passage des sociétés disciplinaires aux sociétés de contrôle est un autre point d'ancrage conceptuel de notre étude. Ce passage a été décrit par Deleuze (2003). Foucault n'a pas utilisé le terme « société de contrôle », mais il s'est penché sur de nouveaux mécanismes ayant succédé à la société disciplinaire en parlant de « *sociétés de sécurité* » (2004a) puis de biopouvoir (1976, 2004b). À la différence des sociétés disciplinaires marquées par l'enfermement, explique Deleuze, la société de contrôle fonctionne par « *contrôle continu et communication instantanée* » (1990, p. 236). Ce nouveau pouvoir repose sur un contrôle qui s'organise non plus dans des espaces clos, mais dans des espaces ouverts. Deleuze emprunte le concept à Burroughs¹⁰.

Deleuze (1990, p. 242) établit un autre élément de distinction : « *Les enfermements sont des moules, des moulages distincts, mais les contrôles sont une modulation, comme un moulage auto-déformant qui changerait continûment, d'un instant à l'autre, ou comme un tamis dont les mailles changeraient d'un point à un autre* ». Cette distinction se prolonge avec, d'une part, la forme taupe et son réseau de trous caractérisant la discipline et, d'autre part, la forme serpent et ses anneaux ondulatoires caractéristiques de la société de contrôle (*ibid.*, p. 244, 247). La société de contrôle s'appuie sur les principes de flexibilité, de mobilité et de rapidité.

Partant des thèses de Foucault et de Deleuze pour ensuite s'en éloigner, Hardt (1995, 1998), Hardt et Negri (2000) ont également expliqué le passage de la société disciplinaire à la société de contrôle en fondant leur analyse sur un découpage historique modernité/postmodernité. Foucault et Deleuze ont également inspiré Mattelart (2007) qui retrace un nouvel ordre sécuritaire qui s'installe au début du

21^e siècle. Ce dernier propose une généalogie du pouvoir de contrôle et des dispositifs de surveillance, des premières tentatives d'identification anthropométrique de la fin du 19^e siècle à l'obsession sécuritaire de l'après 11 septembre 2001.

Dans la surveillance globalisée (Mattelart, 2007), la maîtrise des réseaux d'information et de communication est primordiale. Au lendemain du 11 septembre, explique Mattelart, la guerre globale s'accompagne de la mobilisation de tout le complexe techno-informatif : « *Le dispositif militaire se doit d'irriguer l'ensemble de la société. Que ce soit sur le champ de bataille des armées ou dans la société et le monde, comme champ de bataille, il s'agit de relier tous les systèmes par un réseau de communications et d'informations de telle façon que la tête du système des systèmes ait une connaissance précise de chacun de ces théâtres d'opération, de leurs acteurs et de leurs trajectoires afin de prévenir les projets et actions du nouvel ennemi global et ajuster la réplique en temps réel* » (2007, p. 170).

Ici, la surveillance militaire, qui intègre l'action des médias, se rapporte entre autres aux principes de *Global Information Dominance* et d'*Information Warfare*. Selon Virilio (1999, p. 28), la « guerre de l'information » (*Information Warfare*) repose sur trois principes : « la présence permanente des satellites *au-dessus des territoires*, la transmission en temps réel *des informations recueillies et, enfin*, les capacités d'analyse rapide *des données transmises aux divers états-majors* ». L'objectif ultime étant de s'assurer un contrôle stratégique basé sur une capacité de connaissance globale. On peut également ajouter, comme effets d'entraînement, la généralisation de l'identification biométrique et l'extension de la propagande, de la manipulation et du mensonge médiatique (Mattelart, 2007b). Mattelart (2007, p. 166) et Virilio (1998, p. 135 ; 1999, p. 28, p. 31-35) voient dans ces systèmes de surveillance la manifestation du principe panoptique grâce à leur capacité de pouvoir tout repérer et tout cibler à l'échelle du globe.

Un point important à noter ici est que les différents découpages historiques ne signifient pas que les anciens procédés disciplinaires disparaissent avec l'arrivée de la société de contrôle. Foucault (2004a) et Deleuze (1990) prennent le soin de le rappeler. C'est un rappel crucial pour bien saisir l'hypothèse qui sous-tend notre propos. Les mécanismes de surveillance peuvent agir de manière concomitante et c'est ce que nous voulons démontrer en analysant le dispositif d'intégration.

Le dispositif de surveillance

La présente contribution est une étude de cas d'une trentaine d'entrevues semi-dirigées avec des journalistes intégrés qui ont

été accrédités pour couvrir la guerre en Irak et de sept militaires (commandants et officiers d'affaires publiques) qui ont œuvré au sein de l'armée américaine en Irak. Le corpus codé et analysé comprend également une documentation officielle sur le programme *embedding* au Pentagone, notamment la directive-cadre d'affaires publiques de février 2003 (DoD, 2003).

En nous référant à la définition foucauldienne du dispositif, nous concevons le *dispositif embedding* comme *l'ensemble des discours officiels, des règles formelles ou informelles, des mesures administratives, des structures institutionnelles, des pratiques professionnelles, des interactions militaires-journalistes, des instruments techniques sur lesquels repose le processus d'intégration journalistique dans les unités militaires et la couverture médiatique des opérations militaires*. L'*embedding* comme dispositif est constitué tant d'éléments discursifs que d'éléments non discursifs. Voyons comment fonctionne le processus d'intégration selon les deux registres avancés dans notre hypothèse.

L'intégration et la discipline

Le dispositif d'intégration est d'abord un espace de répartition où sont intégrés des journalistes ou tout autre personnel des médias au sein de différentes unités militaires. Dans la zone des opérations militaires, les journalistes intégrés évoluent dans un périmètre délimité. C'est un espace de filtrage clos où les entrées et les sorties sont régulées par le double processus d'accréditation (*embedding*) et de désaccréditation¹¹ (*disembedding*). Dans la zone opérationnelle, les activités, les mouvements et les conduites des journalistes sont codifiés. La circulation dans les bases militaires est quadrillée. Le champ d'intégration est un espace de visibilité fonctionnel avec des places et des lieux assignés pour les journalistes. Ces derniers peuvent opérer dans des « zones fixes » où ils sont accrédités et attendus, mais ils doivent obtenir des autorisations spéciales dans des « zones flottantes » où ils ne sont pas attendus. Ce que nous appelons une « zone flottante » est par exemple une zone de transit. Le point 8 des règlements des médias (*Ground Rules*, 2006) stipule : « Pendant le transit vers ou à partir d'une intégration ou d'une visite d'unité, les médias ne peuvent pas procéder à la collecte d'information. Filmer, interviewer ou photographier toute installation ou tout matériel de transport n'est pas autorisé à moins d'être approuvé et escorté par un officier d'affaires publiques responsable de ce secteur ». Avec le principe général d'une « intégration à vie » (*embedding for life*¹²) choisi par le Pentagone au moment de l'invasion en Irak où le journaliste devait rester avec une

unité sans pouvoir aller et venir à sa guise, la mobilité journalistique en était considérablement réduite. Intégré à la 101^e division aéroportée, Gregg Zoroya de *USA Today* explique : « Il y a un manque de liberté quand vous êtes avec les soldats. Quand vous êtes avec eux, vous allez fondamentalement où ils vont. Donc, votre univers est un peu leur univers. Vous êtes avec eux à l'intérieur de leur base opérationnelle avancée. S'ils voyagent en dehors de la base, vous allez avec eux. Vous ne pouvez pas arrêter et parler aux gens très facilement. Vous ne pouvez pas aller dans les maisons et parler aux Irakiens¹³. »

Le champ d'action du journaliste intégré correspond au rayon d'action de son unité d'attachement. Plusieurs participants de cette recherche ont souligné le caractère contraignant de cette formule. Le principe disciplinaire d'un espace fermé sur le modèle du camp¹⁴ fait de l'*embedding* un *dispositif de clotûre*.

La surveillance des journalistes repose par ailleurs sur une structure de commandement hiérarchisée. C'est un appareil bureaucratique dont les principales instances d'autorité sont le bureau des affaires publiques au Pentagone, chargé de la coordination en amont, et le commandant d'unité dans le périmètre opérationnel en aval. Entre les deux, plusieurs instances d'affaires publiques jouent un rôle de coordination et de facilitation. Dans sa zone d'opération, c'est le commandant de terrain qui établit la marche à suivre pour les journalistes intégrés. Il est constamment informé des faits et gestes des journalistes couvrant son unité.

La surveillance bureaucratique s'exerce aussi par l'imposition des règles de base ou *Ground rules* qui régissent la couverture médiatique selon une division binaire : ce qui est publiable *vs.* ce qui n'est pas publiable¹⁵. Cette division réglementaire remonte aux règlements des correspondants de guerre de la Deuxième Guerre mondiale¹⁶. Pour être accrédité en Irak, chaque journaliste doit formellement s'engager à respecter les règles d'intégration. Contrairement aux journalistes des *pools* de la guerre du Golfe, les journalistes intégrés en Irak ne devaient pas se soumettre à la censure préalable des reportages. La seule exception a été un groupe de quatre journalistes accrédités au *Combat Operations Center* (COC), le quartier général névralgique de la 1^{ère} force expéditionnaire des marines sous le commandement du général James Conway. Celui-ci a accepté d'accueillir à son QG David Lynch de *USA Today*, Peter Baker du *Washington Post*, Mark Mazzetti de *US News & World Report* et Juan Tamayo du *Miami Herald* en échange d'un accord particulier de censure (*Security Review*). Les reportages de ces quatre journalistes intégrés devaient être censurés et approuvés par un responsable d'affaires publiques de la 1^{ère} force expéditionnaire des Marines.

Le dispositif d'intégration est également un appareil de savoir où la connaissance du journaliste passe par une collecte de données personnelles et professionnelles. Les journalistes doivent s'enregistrer et s'identifier par le processus d'accréditation auprès d'une instance d'affaires publiques autorisée. Sur le terrain en Irak, c'est le *Combined Press Information Center* (CPIC) qui était chargé de l'enregistrement des journalistes, intégrés ou pas. À partir de 2006, l'identification des journalistes intégrés en Irak a été étendue au fichage biométrique. Cette décision est liée à la mise en place d'un programme plus large de sécurisation des bases militaires américaines en Irak¹⁷. Le prélèvement des données est en outre effectué par la révélation formelle des sujets de reportage passés ou futurs au moment de l'accréditation ou par des échanges plus informels qui permettent aux commandants d'unité de savoir ce que les journalistes font ou prévoient faire. Il arrive qu'un journaliste ne parvienne pas à s'intégrer en raison de ses reportages passés sur la guerre, comme l'a révélé le journal *Stars & Stripes*¹⁸. L'*embedding* repose donc sur une mise en écriture bureaucratique dans différentes bases de données qui captent et fixent les caractéristiques journalistiques analysables à des fins de surveillance. Cette archive documentaire dont l'inscription est constamment mise à jour fait du processus d'intégration un *dispositif de capture*.

L'intégration journalistique dans les unités militaires est également fondée sur un appareil de pénalité qui sanctionne et qui récompense. La procédure de sanction standard de l'infraction à une règle d'intégration mène normalement à l'expulsion du journaliste de la zone des opérations. En cas de violation d'un règlement, le journaliste est alors « désaccrédité » (*disembedded*). Le colonel Rick Thomas, chef d'affaires publiques dans la 3^e armée, a rapporté 32 cas de violation pour l'ensemble des forces terrestres au moment de l'invasion en Irak¹⁹. Cependant, toute infraction ne résulte pas en une expulsion. Le mécanisme de sanction est un système graduel constitué de simples avertissements en cas de violation accidentelle par exemple, d'expulsions pour les cas jugés plus graves et de privations diverses suite à une conduite jugée indésirable. Dans ce dernier cas, les journalistes peuvent être punis par privation de privilège pour avoir publié des faits critiques ou embarrassants, sans nécessairement avoir violé une règle quelconque.

En plus de la sanction, le mécanisme de pénalité fonctionne aussi par la gratification. Pour beaucoup de journalistes, couvrir la guerre auprès d'une armée impressionnante et pouvoir rapporter un événement d'importance historique constitue une gratification professionnelle. Autant le dispositif d'intégration sanctionne les « mauvais journalistes »²⁰

», autant il peut récompenser les « bons journalistes ». L'armée différencie les « journalistes intégrés » des « journalistes non intégrés ». Le statut d'intégration s'accompagne d'un privilège d'accès à la zone des opérations, contrairement aux « non intégrés » qui sont des parias du champ de bataille. De même, les « médias amis » comme *Fox news* s'attirent les faveurs de l'armée pour leur ferveur patriotique alors que les « médias ennemis », comme *Al Jazeera*, subissent une mise à l'écart en raison de leurs critiques. Le correspondant du réseau *Al Jazeera*, Amr El Kakhy, dit avoir été plus surveillé que les autres journalistes intégrés de son unité²¹.

L'intégration et le dispositif de contrôle

Notre étude postule également que le dispositif *embedding* est une technologie de contrôle. À ce titre, le processus d'intégration journalistique dans l'armée américaine est l'une des composantes d'un macrodispositif militaire de surveillance. La dimension capitale de la surveillance repose ici sur l'activation de réseaux complexes d'information et de communication. Dans l'optique de *l'Information Dominance*, le dispositif médiatique *embedding* a été mis en place dans le but de s'assurer la maîtrise du champ de bataille communicationnel. Aux dires de Victoria Clarke (2006, p. 55), la responsable du bureau des affaires publiques au Pentagone et initiatrice de l'*embedding*, « le plan de communication était presque aussi complet que le plan de guerre, avec comme pièce maîtresse l'intégration des journalistes dans les unités militaires sur une échelle jamais vue auparavant ». Pour mener la guerre de l'information, le Pentagone s'est servi de l'*embedding* selon le principe de « *Flood the zone* ». D'après Victoria Clarke (2006, p. 55), « l'essence du plan de communication est d'inonder la zone avec l'information ». L'utilisation des médias en vue de la maîtrise des circuits d'information et de communication est une caractéristique d'une technologie de contrôle.

Dans l'armée américaine, les relations avec les médias sont une prérogative de la composante affaires publiques (*Public Affairs*²²). Relevant du cadre général des opérations d'information (*Information Operations*²³), la division des affaires publiques est chargée d'informer le personnel militaire, les médias et le public américain sur le déroulement de toute opération militaire. De manière générale, les officiers d'affaires publiques (*Public Affairs Officers [PAO]*) jouent un rôle d'intermédiaire entre les commandants et les journalistes et un rôle de facilitateur en ce qui concerne la couverture médiatique des opérations militaires. Ils ont donc été un rouage essentiel du dispositif d'intégration, de sa

planification à son exécution à partir de l'invasion de l'Irak en mars 2003. Les activités d'affaires publiques, dont l'intégration journalistique, sont menées en vue d'assurer la « supériorité informationnelle » sur le théâtre des opérations militaires. Les affaires publiques sont parmi les cinq secteurs-clés des opérations d'information avec la guerre électronique, les opérations de réseau informatique, les opérations psychologiques, la sécurité opérationnelle et la déception²⁴. Exprimé dans la directive d'affaires publiques de 2003 (*DoD*, 2003) et repris ensuite par les responsables du Pentagone, l'objectif de contrer la désinformation de l'ennemi a également été à la base de la mise en place de l'*embedding*. Pour le colonel Mike Birmingham, responsable des affaires publiques dans la 3^e Division d'infanterie, la présence des journalistes intégrés dans les unités américaines a contribué à contrer la propagande irakienne²⁵. Ce point de vue a été aussi avancé par Victoria Clarke (2006) et son adjoint Brian Whitman (2003a, 2003b, 2003c, 2003d, 2003e, 2003f).

Sur le champ de bataille, les militaires et les journalistes ont la capacité de transmettre leurs messages en temps réel grâce au développement constant des technologies d'information et de communication. L'arrivée du satellite a particulièrement propulsé les médias dans l'ère de l'instantanéité avec la guerre *live* à partir du conflit dans le Golfe en 1991²⁶. Cependant, les journalistes membres des *pools* durant la guerre du Golfe n'avaient pas été autorisés à utiliser l'équipement de transmission satellitaire sur le terrain. Tous les reportages relevant des *pools* avaient été diffusés via le système de transmission de l'armée américaine. La situation a évolué avec le dispositif *embedding* en Irak où les commandants d'unité ont, pour la première fois, permis aux journalistes intégrés dans l'armée de réaliser des reportages en direct. La transmission des reportages en direct et en mouvement a constitué une nouveauté télévisuelle. À cet égard, la chaîne de télévision NBC s'est notamment fait remarquer avec les directs du « *Bloom mobile*²⁷ », un véhicule militaire modifié pour diffuser *live* tout en suivant les convois. L'équipe de CNN a également utilisé une technologie permettant des reportages en mouvement. La guerre en Irak est donc devenue la première véritable guerre en temps réel pour les journalistes accrédités auprès de l'armée.

La guerre en temps réel réfère aussi à la surveillance en temps réel du champ de bataille. La conduite de la guerre est menée autant avec des armes sophistiquées que sur des écrans de contrôle au sein des différents états-majors. La « supériorité informationnelle » est aussi obtenue par la capacité de tout voir. L'armée américaine épie en tout temps les mouvements ennemis et amis sur le champ de bataille. C'est un contrôle opérationnel réticulaire et continu qui repose sur un champ

de visibilité électronique permanent.

Il y a d'abord une surveillance bureaucratique des médias intégrés avec ses agencements administratifs d'affaires publiques et ensuite une surveillance électronique par le truchement des bases de données militaires exclusives et par des réseaux satellitaires. Grâce à des bases de données comme *Early Bird*²⁸ ou *DVIDS*²⁹, l'armée américaine peut s'enquérir rapidement de la couverture médiatique des opérations militaires. Par ces outils techniques de repérage, les reportages des journalistes intégrés sont portés à la connaissance des commandants d'unité et des responsables d'affaires publiques. Ils ont certes une fonction d'information mais aussi une fonction de surveillance. Au moment de l'offensive de Fallujah en 2004, les reportages journalistiques diffusés par le système de distribution militaire *DVIDS* ont été préalablement censurés par un officier d'affaires publiques³⁰.

Par ailleurs, la surveillance des journalistes intégrés s'exerce par l'écoute électronique. L'armée américaine a la capacité d'intercepter toutes les communications émanant du champ de bataille, y compris celles des journalistes intégrés. Durant le processus d'accréditation, l'armée américaine met en registre les numéros de téléphone satellite des journalistes intégrés. Cette captation permet d'écouter les conversations des journalistes à leur insu sur le théâtre des opérations. Liée au renseignement militaire, l'écoute électronique reste évidemment une procédure secrète. À tout le moins, la plupart des journalistes en soupçonnent l'existence. Le photographe vétérinaire Robert Nickelsberg du magazine *Time* a évoqué une conversation téléphonique avec sa rédaction qui a été interceptée alors qu'il était intégré en Afghanistan. Il dit avoir reçu par la suite un avis de violation de la sécurité opérationnelle pour avoir tenté de révéler son emplacement à sa rédaction, mais il n'a pas été sanctionné pour cet incident³¹. Dans ce champ de visibilité électronique, le journaliste intégré est repérable en tout temps. Au principe panoptique du « voir sans être vu », il faut ajouter celui d'« écouter sans être écouté ». Dans cet appareil de surveillance, l'écoute électronique est l'accomplissement de l'« écoute dissymétrique » où le surveillant peut écouter sans être écouté. La surveillance acoustique avait déjà été imaginée par Jeremy Bentham dans une première version du *Panopticon*, mais il avait abandonné le projet en l'absence d'une dissymétrie dans l'écoute des prisonniers par les surveillants (Foucault, 1975, p. 203 note 2). Objet inscriptible dans des réseaux d'information et de communication qui prélèvent des données sur lui, le journaliste intégré évolue dans un espace d'intégration qui est un *dispositif panoptique*.

Conclusion

Le contrôle de l'information journalistique en temps de guerre existe depuis le 19^e siècle aux États-Unis et en Europe. Depuis lors, chaque grand conflit a généré un débat sur la couverture médiatique et les dispositifs mobilisés par différents belligérants dans le but d'encadrer l'accès des journalistes au théâtre des opérations militaires. L'apport de la présente contribution est d'arrimer la problématique des relations armée-médias à une nouvelle approche théorique qui emprunte notamment à Foucault son appareillage conceptuel.

Partant du concept de dispositif, cet article a présenté les résultats d'une recherche menée sur le programme d'intégration journalistique durant la guerre en Irak. Il s'agissait de comprendre comment opère le dispositif *embedding* en l'interprétant sous la loupe de la surveillance et en postulant un double fonctionnement, appareil disciplinaire d'une part, technologie de contrôle, d'autre part.

L'intégration journalistique se déroule dans un espace opérationnel clos où la circulation des individus est strictement quadrillée. Cet espace de visibilité et de filtrage est régi par des règles précises et par un appareil bureaucratique d'affaires publiques centré autour du commandant d'unité. C'est un dispositif qui prélève constamment un savoir sur le journaliste intégré afin de le rendre en tout temps localisable et connaissable.

L'instauration du système d'intégration est directement liée à l'objectif de dominer l'adversaire sur le terrain de l'information. Cette domination passe, d'une part, par l'inondation du champ informationnel pour assurer la prédominance des messages amis et, d'autre part, par la contre-propagande pour neutraliser les messages ennemis. Comme technologie de contrôle, l'intégration repose par ailleurs sur le recours à des réseaux d'information et de communication qui rendent possibles la transmission des médias et la surveillance des militaires en temps réel. Le dispositif d'intégration en Irak a été plus permissif quant aux reportages journalistiques en direct. Grâce aux réseaux satellitaires, les journalistes intégrés sont repérables en permanence par un dispositif panoptique capable de retracer leurs productions et leurs communications en temps réel.

Commencé avec les Américains au début de la guerre en Irak, le programme d'intégration journalistique au sein des unités militaires (*embedding*) s'est élargi à d'autres belligérants dont le Canada en Afghanistan. Même si ce nouveau dispositif a suscité un immense débat, on est encore loin d'avoir épuisé la discussion quant à sa

compréhension et à ses liens avec d'autres dispositifs militaires et politiques. De nouvelles avenues conceptuelles restent également à explorer pour l'étude de l'intégration et pour faire avancer un débat récurrent ■

Notes

1. Au sujet du *pool*, voir Combelles-Siegel (1996a, 1996b).
2. Les places allouées aux médias par le Pentagone étaient même supérieures à ce chiffre. Voir Bizimana (2006), Wright (2004), Combelles-Siegel (2003).
3. Voir entre autres Rid (2007), Sweeney (2006), Lewis (2006), Arboit & Mathien (2006), Sylvester & Huffman (2005), Knightey (2004), Allan & Zelizer (2004), Seib (2004), Tumber (2004), Charon & Mercier (2003), Thussu & Freedman (2003), Katovsky & Carlson (2003), Schechter (2003).
4. Voir Bizimana Aimé-Jules (2010), « *Au cœur du dispositif embedding : la surveillance des journalistes intégrés lors de la guerre en Irak* », thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, juillet.
5. Selon Foucault (2001a, p. 1104), « on donne un sens très étroit au mot « technologie » : on pense aux technologies dures, à la technologie du bois, du feu, de l'électricité. Mais le gouvernement est aussi fonction de technologies : le gouvernement des individus, le gouvernement des âmes, le gouvernement de soi par soi, le gouvernement des familles, le gouvernement des enfants ».
6. Le ministère de la Défense canadien a choisi les termes « intégration » et « journaliste intégré » pour traduire *embedding* et *embedded journalist*.
7. Voir Agamben (2007), *Terrains & Travaux* n°11 (2006), Hatchuel (2005), Heller (2005), Boussard & Maugéri (2003), *Hermès* n°25 (1995), Lyotard (1980).
8. Dans *Dispositifs pulsionnels* (1980), Jean-François Lyotard considère les dispositifs scénique, théâtral et politique (citée grecque ou italienne) comme des dispositifs de clôture, c'est-à-dire des espaces de filtrage des individus et des biens. Chez Foucault, la clôture n'est pas indispensable au fonctionnement de l'appareil disciplinaire.
9. Dans *Surveiller et punir* (p. 191-194), l'archive renvoie à ce que Foucault appelle le « pouvoir d'écriture » de la discipline, lequel repose sur un champ documentaire et une mise en registre qui transforment les individus en « objets descriptibles ».
10. Voir notamment William Burroughs, (1993) *The Adding Machine: selected essays*, New York, Arcade Pub.
11. La « désaccréditation » est le processus de retrait volontaire ou obligatoire d'un séjour d'intégration (*embedding*). Le journaliste peut se « désaccréditer » de son gré à tout moment ou alors, il peut être « désaccrédité » par l'armée en cas de violation de règles. Voir DoD (2003).
12. Ce terme a été utilisé dans cette recherche par le colonel Mike Birmingham, responsable des affaires publiques au sein de la 3^e Division d'infanterie (entrevue avec l'auteur, 10 juin 2008) et par d'autres responsables du Pentagone (voir entre autres Lewis [2006]).

13. Entrevue avec l'auteur, 21 mars 2008.
14. Cf. Foucault (1975).
15. Pour les détails, voir la Directive d'affaires publiques de février 2003 (DoD, 2003) et les mises à jour de 2006, 2008, 2009.
16. Voir le livret FM 30-26 des correspondants de guerre américains (*War Department*, 1942).
17. Voir à ce propos le mémorandum du secrétaire adjoint à la Défense : « DoD Policy for Biometric Information for Access to U.S. Installations and Facilities in Iraq », 15 juillet 2005.
<http://www.dtic.mil/whs/directives/corres/pdf/dsd050715iraq.pdf>
18. « Army Bars Stars and Stripes Reporter from Covering 1st Cav Unit in Mosul », *Stars and Stripes*, 24 juin 2009.
19. Entrevue avec l'auteur, 28 avril 2008.
20. On peut ranger dans cette catégorie les journalistes étiquetés comme « négatifs », comme l'a révélé le journal *Stars & Stripes*, 24 juin 2009.
21. Entrevue avec l'auteur, 25 mai 2008.
22. Voir le document de doctrine Joint Publication 3-61, *Public Affairs*, 25 août 2010.
23. Voir Joint Publication 3-13, *Information Operations*, 13 février 2006.
24. À ce sujet, voir Joint Publication 3-13, *Information Operations*, 13 février 2006.
25. Entrevue avec l'auteur, 10 juin 2008.
26. Voir entre autres Mathien (2001) et les analyses de Virilio (1991), Ferro (1991) et Wolton (1991).
27. Du nom de David Bloom, correspondant de NBC, qui a succombé à une thrombose pulmonaire dans les premières semaines de la guerre en Irak.
28. *Early Bird* est une compilation quotidienne d'articles et de transcriptions de reportages publiés par les principaux médias américains et internationaux sur les questions militaires.
29. *Digital Video & Imagery Distribution System* est un système de distribution de vidéos, de photographies et de textes de l'armée américaine aux médias américains et internationaux.
30. *McCormick Tribune Foundation*, 2005, p.98-99.
31. Entrevue avec l'auteur, 10 mars 2008.

Références bibliographiques

Contrôle, dispositif et surveillance :

AGAMBEN Giorgio (2007), *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, traduit de l'italien par Martin Rueff, Paris, Éditions Payot & Rivages, coll. « Rivages poche/Petite bibliothèque ».

BENTHAM Jeremy (1997), *Le panoptique précédé de l'Œil du pouvoir - Un entretien avec Michel Foucault : Postface de Michelle Perrot*, Paris, Belfond.

BURROUGHS William (1997), *The Adding Machine : Selected Essays*, New York, Arcade Pub.

CEYHAN Ayse et al. (2007), *Identifier et surveiller : les technologies de sécurité [Cultures & Conflits, n°64]*, Paris, L'Harmattan.

DELEUZE Gilles (2003), *Deux régimes de fous : textes et entretiens, 1975-1995*, Paris, Éditions de Minuit.

DELEUZE Gilles (1990), *Pourparlers*, Paris, Éditions de Minuit.

DELEUZE Gilles (1986), *Foucault*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique ».

DREYFUS Hubert L. & Paul RABINOW (1984), *Michel Foucault : un parcours philosophique avec un entretien et deux essais de Michel Foucault ; traduit de l'anglais par Fabienne Durand-Bogaert*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel (2004a), *Sécurité, territoire et population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Michel Senellart, « Hautes études », Paris, Gallimard/Seuil.

FOUCAULT Michel (2004b), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Michel Senellart, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes études ».

FOUCAULT Michel (2001a), « Espace, savoir et pouvoir », *Dits et Écrits II : 1976-1988*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 1089-1104.

FOUCAULT Michel (2001b), « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et Écrits II : 1976-1988*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 298-329.

FOUCAULT Michel (2001c), « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », *Dits et Écrits II : 1976-1988*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 1527-1548.

FOUCAULT Michel (2001d), « Pouvoirs et stratégies », *Dits et Écrits II : 1976-1988*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 418-428.

FOUCAULT Michel (2001e), « Précisions sur le pouvoir. Réponses à certaines critiques », *Dits et Écrits II : 1976-1988*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 625-635.

FOUCAULT Michel (1997), *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1975-1976*, édition établie dans le cadre de l'Association pour le Centre Michel Foucault, sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Mauro Bertani et Alessandro Fontana, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes études ».

FOUCAULT Michel (1976), *La volonté de savoir [Histoire de la sexualité 1]*, Paris, Gallimard, Coll.

« **Bibliothèque des histoires** ».

FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

HARDT Michael & Antonio NEGRI (2000), *Empire*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Paris, Exils.

- HARDT Michael (1998), « La société mondiale de contrôle » in Alliez Éric (dir.), *Gilles Deleuze : une vie philosophique. Rencontres internationales, Rio de Janeiro, Sao Paulo, 10-14 juin 1996*, Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les empêcheurs de penser en rond ».
- HARDT Michael (1995), « The Withering of Civil Society », *Social Text* 45, vol. 14, n°4, Winter.
- HATCHUEL Armand et al. (2005), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Sciences de l'administration ».
- HELLER Thomas (dir.) (2001), *Organisation, dispositif, sujet : quelle approche critique de l'organisation post-disciplinaire ?*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, coll. « Études de communication [n° 28] ».
- HERMÈS (1999), n°25, **Le dispositif** : entre usage et concept, Paris, Éditions du CNRS.
- LYOTARD Jean-François (1980), *Des dispositifs pulsionnels*, Paris, Christian Bourgois.
- MATTELART Armand (2007a), *La globalisation de la surveillance : aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte.
- MATTELART Armand (2007b), « Société de connaissance, société de l'information, société de contrôle » [entretien avec Antonia Garcia castro] in CEYHAN Ayse et al., *Identifier et surveiller : les technologies de sécurité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cultures & conflits », n°64, p. 167-183.
- TERRAINS & TRAVAUX (2006), « Les dispositifs », n°11.
- VIRILIO Paul (1999), *Stratégie de la déception*, Paris, Galilée.
- VIRILIO Paul (1991), *L'écran du désert*, Paris, Galilée.

Médias et guerre (Irak) :

- ALLAN Stuart & Barbie ZELIZER (dir.) (2004), *Reporting War : Journalism in Wartime*, New York, Routledge.
- ARBOIT Gérard & Michel MATHIEN (dir.) (2006), *La guerre en Irak : les médias et les conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Médias, Sociétés et Relations Internationales ».
- BIZIMANA Aimé-Jules (2006), « Les relations militaires-journalistes : évolution du contexte américain », *Les Cahiers du journalisme*, n°16, Automne, p. 198-218.
- CHARON Jean-Marie & Arnaud MERCIER (dir.) (2004), *Armes de communication massive. Informations de guerre en IRAK : 1991-2003*, coll. « CNRS Communication », CNRS Éditions, Paris.
- CLARKE Torie (2006), *Lipstick on a Pig. Winning in the No-Spin Era by Someone Who Knows the Game*, New York, Free Press.
- COMBELLES-SIEGEL Pascale (2004), « Le Pentagone, les médias, l'opinion publique et le système d'*embedding* pendant la guerre en Irak », *Défense nationale*, juillet, p. 80-92.
- COMBELLES-SIEGEL Pascale (1996a), *The Troubled Path to the Pentagon's Rules on Media Access to the Battlefield : Grenada to Today*, Strategic Studies Institute, U.S. Army War College.

- COMBELLES-SIEGEL Pascale (1996b), « Militaires et journalistes dans l'après-guerre du Golfe : une perspective américaine » in *Les manipulations de l'image et du son. Rencontres Internationales MEDIA-DEFENSE 95- IMAGINA*, Paris, Hachette.
- DoD [DEPARTMENT OF DEFENSE] (2003), « *Public Affairs Guidance (PAG) on Embedding Media during Possible Future Operations/Deployments in the U.S. Central Commands (Centcom) Area Of Responsibility (AOR)* », 10 février. <http://www.defenselink.mil/news/Feb2003/d20030228pag.pdf>
- FERRO Marc (1991), *L'information en uniforme*, Paris, Ramsay.
- FUCHS Christian (2005), « The Mass Media, Politics, and Warfare » in ARTZ Lee et Yahya R. KAMALIPOUR (dir.), *Bring 'em on. Media and Politics in the Iraq War*, New York, Rowman & Littlefield, p. 189-207.
- JOINT PUBLICATION 3-13, *Information Operations*, 13 février 2006
- JOINT PUBLICATION 3-61, *Public Affairs*, 25 août 2010.
- KAMALIPOUR Yahya R. & Nancy SNOW (dir.) (2004), *War, Media, and Propaganda : a Global Perspective*, Lanham, Maryland, Oxford, Rowman & Littlefield.
- KATOVSKY Bill & Timothy CARLSON (2003), *Embedded : the Media at War in Iraq*, Guilford, Connecticut, Lyons Press.
- KNIGHTLEY Phillip (2004), *The First Casualty: The War Correspondent as Hero and Myth Maker from Crimea to Iraq*, 3^e édition, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- LEWIS Justin & al. (2006) *Shoot First and Ask Questions Later, 2006. Media Coverage of the 2003 Iraq War*, New York, Peter Lang.
- LITS Marc (dir.) (2004), *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, collection « Médias Recherches », Bruxelles, De Boeck.
- MATHIEN Michel (dir.) (2001), *L'information dans les conflits armés : du Golfe au Kosovo*, Paris, L'Harmattan.
- McCORMICK TRIBUNE FOUNDATION (2005), *The Military-Media Relationship 2005. How the Armed Forces, Journalists and the Public View Coverage of Military Conflict*, Chicago, McCormick Tribune Foundation, McCormick Tribune Conferences series.
- RID Thomas (2007), *War and Media Operations. The US Military and the Press from Vietnam to Iraq*, London, Routledge.
- SEIB Philip (2004), *Beyond the Front Lines : How the News Media Cover a World Shaped by War*, New York, Palgrave Macmillan.
- SWEENEY Michael S. (2006), *The Military and the Press : An Uneasy Truce*, Evanston, Medill School Of Journalism, Northwestern University Press.
- SYLVESTER Judith & Suzanne HUFFMAN (2005), *Reporting from the Front : the Media and the Military*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield.
- THE BROOKINGS INSTITUTION [Brookings Iraq Series] (2003), *Assessing Media Coverage Of The War In Iraq : Press Reports, Pentagon Rules, and Lessons for the Future*, 17 juin.
- THUSSU Daya Kishan & Des FREDMAN (dir.) (2003), *War and the Media. Reporting Conflict 24/7*, London, Sage.

- WAR DEPARTMENT (1942), FM 30-26, *BASIC FIELD MANUAL. REGULATIONS FOR CORRESPONDENTS ACCOMPANYING U. S. ARMY FORCES IN THE FIELD*, January 21.
- WHITMAN Bryan (2003a), « DASD PA Whitman Interview with Dick Gordon of The Connection, NPR », *DoD News Transcript*, 4 mars.
<http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=1995>
- WHITMAN Bryan (2003b), « Deputy Assistant Secretary Whitman Interview with Egyptian TV », *DoD News Transcript*, 14 avril.
<http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2399>
- WHITMAN Bryan (2003c), « Deputy Assistant Secretary Whitman Interview with Fox News Channel », *DoD News Transcript*, 17 avril.
<http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2457>
- WHITMAN Bryan (2003d), « Deputy Assistant Secretary Whitman Interview with the Christian Science Monitor », *DoD News Transcript*, 18 avril.
<http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2476>
- WHITMAN Bryan (2003e), « Deputy Assistant Secretary Whitman Interview with BBC TV », *DoD News Transcript*, 18 avril.
<http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2471>
- WHITMAN Bryan (2003f), « Deputy Assistant Secretary Whitman Interview with NPR », *DoD News Transcript*, 25 avril. <http://www.defenselink.mil/transcripts/transcript.aspx?transcriptid=2505>
- WRIGHT Richard K. (2004), *Assessment of the DoD Embedded Media Program*, Institute for Defense Analyses, Joint Advanced Warfighting Program, Septembre.

